

			<b>DÉTARTRAGE ET DÉSEMBOUAGE EN CLIENTÈLE</b>		<b>DIRECTION TECHNIQUE  N° DT 004</b>	
Date création <b>10/2003</b>	Date MAJ <b>21/01/2005</b>	Remplacé par			Annexe (s) <b>1</b>	Page <b>1/1</b>

**OBJET : Définir les règles de mise en oeuvre pour les prestations en clientèle de :**

- ☞ **1- Détartrage corps de chauffe et préparateur eau chaude sanitaire**
- ☞ **2- Détartrage réseaux eau chaude sanitaire**
- ☞ **3- Désembouage, désoxydation réseaux chauffage**

**OBJECTIFS :**

- 1 - Facilité de mise en oeuvre et d'utilisation par les techniciens.
- 2 - Efficacité de résultats pour une pleine satisfaction des clients.
- 3 - Sécurité pour le technicien manipulateur, pour le lieu d'intervention et pour l'environnement.
- 4 - Gamme de produits et de matériels performants et adaptés pour les différents besoins.

**DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS :**

L'ensemble des procédures,

- ☞ Procédure N°1 : Détartrage corps de chauffe et préparateur eau chaude
- ☞ Procédure N°2 : Détartrage réseaux ECS
- ☞ Procédure N°3 : Désembouage, désoxydation réseaux chauffage

est regroupé dans le livret "**DÉTARTRAGE ET DÉSEMBOUAGE EN CLIENTÈLE**" (Annexe)

Ce livret regroupe l'ensemble des modes opératoires, des définitions de produits et des définitions de matériels.